

Ensemble des coûts attribués à la valeur de la production économique perdue en raison d'une maladie, d'une blessure invalidante ou d'un décès prématuré*.

*Ne pas confondre : en comptabilité, le terme « coûts indirects » désigne les frais communs ou généraux (*overhead costs*).

Note : Drummond et ses collaborateurs³³

n'appuient pas l'utilisation de cette notion.